

Publications en ligne du Centre André-Chastel

Processus éditorial

La collection des publications en ligne du Centre André-Chastel accueillera les communications présentées lors de journées d'études ou de colloques pour lesquelles aucune publication sur support papier n'est prévue, sous forme de volumes indépendants.

La publication se fera obligatoirement sous la direction d'au moins **un membre titulaire du Centre** qui veillera à réunir les textes et en assurera la validation scientifique.

Cette **validation** peut être faite conjointement par un ou plusieurs autres membres du Centre, dont des doctorants ou jeunes docteurs, ou une personnalité extérieure, qu'elle ait participé à l'organisation de la manifestation scientifique, qu'elle représente une spécialité liée au thème abordé ou y soit au contraire extérieure.

Dès qu'il y a projet de publication d'un volume¹, le directeur de l'ouvrage envoie les « **Recommandations** » aux auteurs pressentis.

La langue de publication peut être l'anglais (et comportera obligatoirement un résumé en français), voir si une traduction est à envisager pour d'autres langues (prévoir budget).

Les articles destinés à être publiés sont envoyés au(x) directeur(s) d'ouvrage.

Au cours de la validation, le directeur d'ouvrage doit également s'assurer que l'article correspond aux attentes en ce qui concerne le format, le nombre et la qualité des illustrations et le respect des recommandations aux auteurs. Il n'est pas nécessaire qu'il vérifie les références biblio ou fasse des corrections de forme dans le détail.

À ce stade, il peut :

- accepter l'article « en l'état »
- accepter l'article sous réserve de modifications par l'auteur (compléments à apporter, texte à réduire, plan à revoir...). Il renvoie alors le texte à l'auteur, et les modifications apportées font l'objet d'une nouvelle validation par le directeur d'ouvrage.
- refuser l'article, si celui-ci lui semble hors sujet, sans problématique, peu rigoureux, pas inédit, etc.

Après cette étape, l'article est transmis pour relecture, correction orthotypographique, harmonisation des références bibliographiques puis renvoyé à l'auteur (avec le directeur en copie) pour validation des propositions de modifications.

Envoi d'un accord de **cession de droits** à l'auteur.

L'ensemble des articles une fois au point, il est **mis en ligne**.

Le **dépôt sur HAL** est assuré par l'équipe éditoriale.

Annoncer la publication aux auteurs, aux membres du Centre, aux autorités de tutelle.

¹ Une enveloppe budgétaire peut être allouée au projet et être utilisée pour des achats d'illustration ou des frais de traduction.